



Commune de  
**Chamoson**  
1848 - 2024

## **VICE-JUGE DE COMMUNE**

Une seule liste ayant été déposée pour l'élection du vice-juge de commune, le candidat de cette liste, M. Wayan BARMAN, est élu sans scrutin (élection tacite), conformément à la loi sur les droits politiques (art. 205 al. 1 LcDP).

**L'ADMINISTRATON COMMUNALE DE CHAMOSON**

Chamoson, le 13 octobre 2024